

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23.10.2006

La semaine européenne vise à ce que chaque jeune *débute en sécurité* sa vie professionnelle

L'objectif de la semaine européenne de la sécurité et la santé au travail, qui se déroulera du 23 au 27 octobre, est que chaque jeune *débute en sécurité* sa vie professionnelle.

À travers l'Europe, les jeunes de 18 à 24 ans courent un risque d'être blessés sur le lieu de travail supérieur d'au moins 50 % à celui des travailleurs expérimentés et plus de 700 000 jeunes de cette tranche d'âge sont gravement blessés au travail chaque année. Derrière les statistiques se cachent des histoires poignantes de jeunes qui devront subir les conséquences d'un accident et de troubles de la santé pour le restant de leur vie, ou qui sont décédés alors qu'ils avaient toute leur vie devant eux.

Les employeurs doivent déployer davantage d'efforts pour protéger les jeunes travailleurs, mais ceux-ci doivent être plus conscients des questions de santé et de sécurité lorsqu'ils entrent dans la vie active. Les employeurs doivent aussi prendre des mesures pour protéger, former et superviser les jeunes travailleurs inexpérimentés. D'autre part, nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre l'entrée des jeunes dans la vie active pour leur parler de santé et de sécurité. Nous devons les sensibiliser avant – pendant qu'ils sont encore élèves ou étudiants – pour qu'ils s'habituent à une culture de prévention des risques.

Un des principaux temps forts de la campagne *Débute en sécurité (Safe Start)* sera la Semaine européenne de la sécurité et la santé au travail, prévue du 23 au 27 octobre 2006, dans le cadre de laquelle de nombreuses opérations de sensibilisation seront organisées dans plus de 30 pays. Des milliers d'événements coordonnés par le réseau de points focaux nationaux de l'Agence seront organisés dans les pays européens pour mettre en pratique les messages clés de la campagne dans toutes les entreprises et organisations, aussi bien grandes que petites, publiques que privées. Il s'agira d'initiatives de formation sur le lieu de travail, de séminaires sur l'évaluation des risques, mais aussi de faire participer des établissements, des classes, voire des élèves à titre individuel, à des concours d'affiches, des quiz et de multiples actions pédagogiques dont des visites d'entreprises implantées à proximité, pour les sensibiliser aux questions de santé et de sécurité.

Au Luxembourg, la campagne se déroulera en deux phases, tout d'abord par des actions de sensibilisation sur Internet, dans les écoles et dans la presse durant la Semaine européenne. Ensuite moyennant une présence à la Foire de l'Etudiant, les 9 et 10 novembre par le biais d'un stand d'information et l'organisation d'une table ronde quadripartite : « Quelles mesures préventives pour diminuer les accidents auprès des jeunes travailleurs ? Quelles sont les responsabilités du système scolaire et post-scolaire, des employeurs et des jeunes travailleurs ? »

Dans ce contexte l'Inspection du travail et des mines a publié 3 nouvelles brochures sur le thème de la santé et des Jeunes :

- « Produits dangereux & jeunes travailleurs » ;
- « Premiers pas & droit du travail » ;
- « Passeport jobistes ».

Par ailleurs, l'Association d'assurance contre les accidents (AAA), en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, s'adresse plus précisément aux élèves de l'enseignement secondaire technique. Cette initiative comprend deux volets. Le premier est constitué par divers modules de formation élaborés par le service de prévention de l'AAA. Ces modules se rapportent à certaines matières enseignées dans l'enseignement secondaire technique et fournissent des informations et conseils sur la prévention des accidents. Les modules, élaborés sous forme de présentations «Powerpoint», sont disponibles sur les sites www.safestart.lu et www.aaa.lu, à partir desquels les professeurs pourront les télécharger pour les intégrer dans leurs cours. Huit modules, en langues française et allemande, avec des notes explicatives pour l'enseignant seront disponibles:

| | |
|----------------|--------------------|
| Mécanique auto | Mécanique générale |
| Electricité | Ergonomie |
| Menuiserie | Bâtiment |
| Santé | Agriculture |

Le deuxième volet de l'action consiste en un concours auquel peuvent participer les élèves des classes terminales des lycées techniques. Les participants du concours réaliseront un projet original autour du thème de la prévention des risques dans leurs futurs métiers sur un support de leur choix. Le concours sera annoncé dans les différents lycées au moyen d'affiches et un dépliant renseignera sur les modalités de participation.

Les trois meilleurs projets seront récompensés par des prix en espèces lors d'une remise des prix officielle.

Dans le cadre de cette campagne, l'AAA sera également présente à la Foire de l'Étudiant et y présentera sa nouvelle publication destinée aux entreprises, à savoir le « Guide pour l'accueil des jeunes travailleurs en entreprise ». Ce guide, disponible en langues allemande et française peut être commandé gratuitement auprès de l'AAA et permettra aux responsables de sécurité des différentes entreprises d'accueillir étape par étape les jeunes travailleurs en les rendant attentifs aux dangers qui peuvent se présenter sur leur nouveau lieu de travail.

La Semaine européenne vise essentiellement à échanger des informations et des idées. Il s'agit de promouvoir les partenariats, de favoriser une forte participation et de préparer les jeunes au monde du travail, mais aussi de préparer le travail pour les jeunes. En tant que citoyens, parents, employeurs, éducateurs et décideurs politiques, il est dans notre intérêt de garantir que chaque jeune «débute en sécurité» sa vie professionnelle. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé la campagne «*Débute en sécurité*» (*Safe Start*) qui s'adresse à ces grands groupes cibles.

Toutes les organisations et les travailleurs sont invités à participer à la campagne, à organiser leurs propres manifestations pour la semaine européenne, et à contribuer à garantir que les jeunes débutent en sécurité leur vie professionnelle. Le site web de la Semaine européenne propose également une rubrique « Idées d'action » sur ce qui a été fait lors de précédentes éditions de la semaine européenne et une zone RISQ qui donne accès à des quiz, des vidéos, des animations et l'envoi de cartes électroniques à des amis. La rubrique Zone d'accident permet aussi de rappeler à chacun les conséquences des mauvaises pratiques et la nécessité de prendre des mesures dès aujourd'hui.

Fin

Pour toute information complémentaire, consultez le site web de la campagne à <http://ew2006.osha.eu.int> et aidez les jeunes à débiter en sécurité dans leur vie professionnelle.

Notes à l'attention des éditeurs:

- 1) Source des statistiques citées: Eurostat, *Work and Health in the EU: a statistical portrait 1994-2002*, [Le travail et la santé dans l'UE – tableau statistique 1994-2002] page 35.
- 2) L'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, dont le siège est à Bilbao, Espagne, a été créée par l'Union européenne afin de répondre aux besoins de l'Europe en matière d'informations liées à la santé et à la sécurité au travail. L'Agence a établi un réseau de points focaux nationaux chargés de coordonner et de diffuser l'information au niveau national. L'Agence agit comme un catalyseur pour le développement et la diffusion d'informations destinées à améliorer l'état de la santé et de la sécurité au travail (SST). En réunissant en son sein les représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats, ainsi que des experts renommés de chacun des 25 États membres de l'UE, l'Agence diffuse une information impartiale de grande qualité sur la santé et la sécurité au travail.
- 3) La Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail est une campagne d'information annuelle conçue pour sensibiliser les Européens et améliorer l'environnement de travail européen sur le plan de la sécurité et de la santé. Elle est coordonnée par l'Agence européenne dans les États membres, ainsi que dans les pays de l'AELE et les pays candidats.
- 4) Les coordonnées des **coordinateurs nationaux** de la Semaine européenne 2006 sont disponibles à l'adresse <http://ew2006.osha.europa.eu/nationalcontactsandactivities/>.
- 5) Un **dossier d'information** sur la campagne « Débute en sécurité » (Safe Start) est disponible dans la salle de presse du site à l'adresse <http://ew2006.osha.europa.eu/pressroom/>.
- 6) La **conférence européenne sur la campagne « Débute en sécurité » (Safe Start)** qui se déroulera le 22 mars 2007 à Bilbao, en Espagne, viendra clôturer la Semaine européenne. Cette grande conférence européenne réunira des experts en matière de santé et de sécurité, des praticiens et des décideurs politiques de toute l'Europe pour

discuter des défis à relever ainsi que des stratégies futures pour garantir que les jeunes débutent leur vie professionnelle dans de bonnes conditions de santé et de sécurité.

Questions presse:
FOCAL POINT Luxembourg

ITM, Monsieur Paul Weber, Directeur
Tél : + 352 478 4150
e-mail : paul.weber@itm.etat.lu

Presse internationale:

Monsieur Bruno Thiébaud, responsable de la communication, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, Bilbao
Tél. +34 94 479 35 37
e-mail: thiebaud@osha.europa.eu

Autres questions:

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, Gran Via 33, E-48009 Bilbao, Espagne, e-mail: information@osha.europa.eu fax: +34 94 479 4383.

Nouvelles publications ITM:

- « Produits dangereux & jeunes travailleurs » ;
- « Premiers pas & droit du travail » ;
- « Passeport jobistes ».

Nouvelle publication AAA:

« Guide pour l'accueil des jeunes travailleurs en entreprise »

Vous désirez plus de renseignements ??

Cours de formation sécurité au Grand-Duché de Luxembourg

- Assurance Accidents (aaa.lu)
- Association des Coordinateurs Santé et Sécurité au travail (acssl.lu)
- Centre de Formation Arcelor à Differdange ([arcelor.com/Arcelor Health and Safety Policy](http://arcelor.com/Arcelor%20Health%20and%20Safety%20Policy))
- Centre de Formation pour Conducteurs à Colmar-Berg (cfc.lu)
- Chambre des Employés Privés (cepl.lu)
- Croix Rouge (croix-rouge.lu)

- Formation travailleurs désignés (atdl.lu)
- Inspection du Travail et des Mines (itm.public.lu)
- IFSB – Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment à Sanem (ifsb.lu)
- Protection civile

Normes de sécurité en vigueur

- Normes hôtelières – HACCP (luxcontrol.com)
- Principes d'un Chantier 5s (luxcontrol.com)
- PPSS (Plan Particulier de sécurité et de santé)
www.itm.public.lu/actualites/2006/09/semaine_europeenne/index.html
- Evaluation des Postes à Risques (sti.lu)
- Système de gestion de sécurité (VCA/SCC. OHSAS 18 000) (luxcontrol.com)
- Normes ISO (luxcontrol.com)

Instituts de Contrôle

- Luxcontrol (luxcontrol.com)
- AIB Vinçotte
- Service de Contrôle et de Réception du Bâtiment (S.C.R.B.) (chambre-des-metiers.com)

Links intéressants

- Inspection du Travail et des Mines – itm.public.lu
- Mobilité Sécurité sur la Route - msr.lu
- Site Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au travail – ew2006.osha.eu.int

Prescriptions officielles

- Inspection du Travail et des Mines – itm.public.lu/legislation/securite_sante/index.html
- Assurance Accident – aaa.lu/prescriptions/prescriptions_de_prevention.htm